

Comiti	
Questionnaire de Santé ou CM	
COTISATION	

Nom/Prénom de l'adhérent:.....  
 Né(e) le : .....à .....  
 Nationalité : .....  Feminin  Masculin  
 Adresse :.....  
 Code postal: ..... Ville : .....

**Information concernant le responsable légal :**

Nom :..... Prénom :.....  
 Né(e) le : .....à .....  
 Portable : ..... / .....  
 Email : .....

Votre enfant a-t-il besoin d'une attention particulière : .....

Je soussigné(e) ....., avoir lu et accepté le **règlement intérieur** du NOF.

Signature du **représentant légal** :

Information : l'adhésion est validée une fois la totalité du paiement effectué (possibilité de règlement échelonné en 3 fois par chèque ou CB). Il est possible d'annuler une inscription jusqu'au 5 Octobre 2025. Après cette date, un justificatif (certificat médical, mutation) sera indispensable pour toute demande de remboursement.

**Autorisation Parentale**

- J'autorise mon enfant à participer aux entraînements, compétitions et manifestations organisées par le club.
- J'autorise le NOF à utiliser l'image de mon enfant à titre gracieux en illustration de tout document utile au club, sur tout support (papier, informatique, électronique)
- J'autorise mon enfant à repartir seul après les entraînements.

Fait à ..... le .....  
 Signature précédée de la mention "**Bon pour accord**"

Type :  Nouvelle licence  Renouvellement  Transfert - Nom du club : .....  
 J'ai déjà un IUF (Identifiant Unique Fédéral) : .....

## INFORMATIONS PERSONNELLES DU LICENCIÉ

Nom : ..... Prénom : .....  
 Nationalité : ..... Sexe (H/F) : ..... Date de naissance : |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 E-mail personnel : ..... @ ..... Tél (01) : .....  
 (obligatoire) Tél (02) : .....  
 Je suis athlète handisport

En application des art.39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant conservées par informatique. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service « Licences » de la **Fédération Française de Natation**, 104 rue Martre, CS 70052 - 92583 CLICHY CEDEX  
 Je souhaite recevoir les e-mailings d'information de la FFN, Ligue, Comité et les E-mailings d'offres promotionnelles de la FFN et de ses partenaires  OUI  NON

## TYPE DE LICENCE

Le titulaire d'une licence « compétition » ou « natation pour tous » susceptible d'exercer régulièrement ou à titre occasionnel une activité d'encadrement (d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives ou de bénévole susceptible d'intervenir auprès de mineurs) doit cocher la case relative au formulaire d'honorabilité dans l'encart « Encadrement » ci-dessous

NATATION POUR TOUS	COMPÉTITION	ENCADREMENT																																
Natation <input type="checkbox"/>	Natation (1) <input type="checkbox"/>	<b>Contrôle d'honorabilité obligatoire</b>																																
Natation artistique <input type="checkbox"/>	Natation Artistique (1) <input type="checkbox"/>	<i>J'exerce des fonctions d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives ou suis susceptible d'intervenir auprès de mineurs au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFN aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris, j'accepte ce contrôle et je m'engage à remplir le formulaire spécifique d'honorabilité situé en page 4 <input type="checkbox"/></i>																																
Plongeon <input type="checkbox"/>	Plongeon (1) <input type="checkbox"/>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th style="background-color: #800040; color: white;">Entraîneur</th> <th style="background-color: #800040; color: white;">Officiel</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #800040; color: white;">Natation</td> <td style="background-color: #800040; color: white;"><input type="checkbox"/></td> <td style="background-color: #800040; color: white;"><input type="checkbox"/></td> <td style="background-color: #800040; color: white;">Président <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800040; color: white;">Natation artistique</td> <td style="background-color: #800040; color: white;"><input type="checkbox"/></td> <td style="background-color: #800040; color: white;"><input type="checkbox"/></td> <td style="background-color: #800040; color: white;">Secrétaire Général <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800040; color: white;">Plongeon</td> <td style="background-color: #800040; color: white;"><input type="checkbox"/></td> <td style="background-color: #800040; color: white;"><input type="checkbox"/></td> <td style="background-color: #800040; color: white;">Trésorier <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800040; color: white;">Water-Polo</td> <td style="background-color: #800040; color: white;"><input type="checkbox"/></td> <td style="background-color: #800040; color: white;"><input type="checkbox"/></td> <td style="background-color: #800040; color: white;">Autre Dirigeant <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800040; color: white;">Eau-Libre</td> <td style="background-color: #800040; color: white;"><input type="checkbox"/></td> <td style="background-color: #800040; color: white;"><input type="checkbox"/></td> <td style="background-color: #800040; color: white;">Bénévole <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800040; color: white;">Nagez Forme Santé</td> <td style="background-color: #800040; color: white;"><input type="checkbox"/></td> <td style="background-color: #800040; color: white;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800040; color: white;">Nagez Forme Bien-être</td> <td style="background-color: #800040; color: white;"><input type="checkbox"/></td> <td style="background-color: #800040; color: white;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Entraîneur	Officiel		Natation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Président <input type="checkbox"/>	Natation artistique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secrétaire Général <input type="checkbox"/>	Plongeon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésorier <input type="checkbox"/>	Water-Polo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre Dirigeant <input type="checkbox"/>	Eau-Libre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bénévole <input type="checkbox"/>	Nagez Forme Santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Nagez Forme Bien-être	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Entraîneur	Officiel																																
Natation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Président <input type="checkbox"/>																															
Natation artistique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secrétaire Général <input type="checkbox"/>																															
Plongeon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésorier <input type="checkbox"/>																															
Water-Polo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre Dirigeant <input type="checkbox"/>																															
Eau-Libre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bénévole <input type="checkbox"/>																															
Nagez Forme Santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																
Nagez Forme Bien-être	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																
Water-Polo <input type="checkbox"/>	Water-Polo (1) <input type="checkbox"/>																																	
Eau-Libre <input type="checkbox"/>	Eau libre (1) <input type="checkbox"/>																																	
Nagez Forme Santé <input type="checkbox"/>	Eau libre promotionnelle(2) <input type="checkbox"/>																																	
Nagez Forme Bien-être <input type="checkbox"/>	<small>(1) Comprenant la catégorie des maîtres (2) Ne pouvant pas participer aux championnats de France</small>																																	
<b>OPÉRATION MINISTÉRIELLE</b>																																		
J'apprends à nager / Aïance aquatique <input type="checkbox"/>																																		

Le soussigné atteste sur l'honneur avoir répondu, conjointement avec le mineur concerné, **NON** à toutes les questions du QS Sport - Mineurs dont le contenu est précisé à l'Annexe II-23 (art A231-3) du code du sport (cocher la case)   
 Lorsqu'une réponse au QS Sport - Mineurs est un **OUI**, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins de six mois est exigé.  
 En application de l'article R.232-52 du code du sport, (cocher l'une ou l'autre des deux cases)

- Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé (nom et prénom)
- Reconnaît être informé que l'absence d'autorisation parentale est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard.

## ASSURANCE

Le soussigné déclare avoir :

- Reçu et pris connaissance des informations minimales de garanties de base « Accidents Corporels » attachées à la licence FFN
- Pris connaissance du bulletin permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de l'assureur fédéral.

**Garantie de base « individuelle accident »**

- OUI**, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » comprise dans la licence FFN.
- NON**, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (Coût remboursé en cas de refus : 0,15 € TTC. Dans ce cas, envoyer une copie de ce formulaire auprès de la FFN. (juridique@ffnatation.fr))

**Garantie complémentaire**

- OUI**, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, remplir le formulaire de souscription disponible ci-après et le renvoyer à l'assureur en joignant un chèque à l'ordre de celui-ci.
- NON**, je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.

Fait à .....

Le .....

CLUB

LICENCE

## ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

*Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.*

*Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par **OUI** ou par **NON**, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.*

Tu es une fille  un garçon

Ton âge : ..... ans

### DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE

OUI NON

Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?

As-tu été opéré (e) ?

As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?

As-tu beaucoup maigri ou grossi ?

As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?

As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?

As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?

As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?

As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?

As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?

As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?

As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?

### DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)

Te sens-tu très fatigué (e) ?

As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?

SUIVEZ NOUS SUR     [ffnatation.fr](https://ffnatation.fr)

ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

AUJOURD'HUI	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.**

Type de Licence	Fournir une attestation du renseignement du questionnaire de santé	Fournir un certificat médical d'absence de contre-indication
Toutes les licences - Compétition - Natation pour tous - Encadrement - Eau libre promotionnelle	Si réponse « <b>NON</b> » à toutes les questions du QS Sports – Mineurs 	<b>NON</b>
	Si une réponse « <b>OUI</b> » à une question du QS Sports - Mineurs 	<b>OUI</b>

ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QS - FFN MINEURS

(à remplir par les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur)

Je soussigné(e) : ..... [Nom - Prénom]

Nom du Club : .....

Demeurant : .....

..... [Adresse complète]

**Atteste sur l'honneur :**

- Avoir répondu NON à toutes les questions du QS - FFN Mineurs. dont le contenu a été validé par le Cercle de Compétences Médical de la FFN

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ..... [Ville] le ..... [date]

Signature de la personne exerçant l'autorité parentale



## Règlement Intérieur du Neptune Olympique Frontignan

Le présent règlement intérieur a pour but de préciser le fonctionnement du NOF. Il est remis à l'ensemble des membres ainsi qu'à chaque nouvel adhérent. Ce règlement constitue un contrat écrit qui lie les adhérent(e)s et le NOF.

**Fonctionnement général du club :** Le Neptune Olympique Frontignan est une association Multisport, à but non lucratif, reconnue d'utilité publique (loi de 1901), affiliée à la fédération française de natation (FFN). Le Conseil d'Administration administre et gère l'association, il dispose à cet effet de tous les pouvoirs et se doit d'organiser une fois par an une Assemblée Générale à laquelle l'ensemble des adhérent(e)s est invité à se prononcer sur le rapport de la saison précédente (moral, financier et sportif).

**Article 1 : Adhésion** – Tout adhérent s'acquitte d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le bureau. Le cout de la cotisation annuelle comprend : l'adhésion club, la cotisation, la licence fédérale. Le Conseil d'Administration détermine une réduction de cotisation pour : les familles inscrivant plusieurs membres de leur famille (parents/enfants) ; les personnes désirant s'inscrire en cours d'année (dans la limite des places disponibles). L'adhérent (ou son responsable légal) peut demander un reçu pour le règlement de sa cotisation. En cas de défaut de paiement l'adhérent ne pourra plus participer à l'activité et le NOF entreprendra des procédures pour obtenir le règlement des sommes dues.

### *Remboursement de cotisation*

Passé le 5 octobre de la saison sportive en cours, toute adhésion sera considérée comme définitive et aucun remboursement de cotisation ne sera effectué, exception faite des nageurs présentant un certificat médical pour invalidité de plus de 3 mois (arrêt de la pratique définitif sur la saison en cours), qui devra nous être transmis impérativement sous 8 jours.

### *Formalités médicales*

La procédure appliquée par le club quant au certificat médical est celle en vigueur à la Fédération française de Natation. L'adhérent pourra démarrer l'activité uniquement lorsque son dossier d'inscription sera complet, avec le questionnaire de santé de la FFN ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation, daté de moins de 3 mois à la date du démarrage des activités, selon son statut et la législation en vigueur. Si l'adhérent présente des faiblesses physiques et/ou cognitives susceptibles de donner lieu à des aménagements particuliers, elles devront être mentionnées sur le certificat médical ou, a minima, être mentionnées lors de l'inscription. Le Conseil d'Administration décidera de la conduite à tenir.

**Article 2 : Activités** – Le NOF propose des activités suivantes : école de natation enfant et adulte, aquaforme et natation course (pour enfant et adultes). La prise en charge des adhérents par le club commence et s'arrête aux heures précises des séances d'entraînement. Aucun entraînement n'est possible sans la présence d'un éducateur au bord du bassin.

Les cours sont dispensés dans les installations mises à disposition par l'agglomération Sète Agglopol Méditerranée. Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires sauf pour les groupes compétition et les stages de perfectionnement organisés par le club (exception faite du premier samedi des vacances).

Les activités pourront être annulées par le NOF, sans contrepartie, pour des raisons exceptionnelles : Intempéries, encadrement insuffisant, compétition, formation obligatoire du personnel, fermeture de la piscine indépendante de notre volonté et en cas de force majeure.

**Article 3 : Affectation des nageurs** – En début de saison, l'affectation des adhérents dans les différents groupes dépend du niveau estimé lors de la saison précédente ou aux tests de niveaux ; les nageurs des groupes compétition sont classés en fonction de leur âge et de leur niveau sportif. Chaque groupe est sous la responsabilité d'un entraîneur qualifié. Les listes sont établies par la direction technique du club en début d'année.

Des ajustements sont parfois proposés pour offrir des séances adaptées et ajustées aux différents niveaux. Un changement de groupe ne peut être envisagé en cours de saison que sur demande de l'entraîneur et après accord du Conseil d'Administration.

**Article 4 : Responsabilité des représentants légaux (pour les adhérent mineurs)** – Afin que les éducateurs puissent assurer leurs cours, il est demandé que les enfants soient en autonomie pour se rendre aux toilettes seuls durant les séances.

Il est demandé aux responsables légaux de s'assurer, en déposant les enfants, que l'entraînement a bien lieu. Il est de la responsabilité des responsables légaux de s'assurer que leurs enfants regagnent effectivement le groupe d'affectation sur la plage de la piscine, et ils doivent être présents à la fin de la séance pour reprendre en charge le mineur dès sa sortie des vestiaires ou du franchissement du pédiluve pour les plus petits. Il vous est recommandé de rester joignable durant le cours, en cas de besoin.

Le club décline toute responsabilité pour tout incident ou accident survenu à un adhérent qui ne s'est pas présenté à l'entraîneur, ou qui a quitté le bassin sans son autorisation. Il en est de même dès la sortie de l'établissement, et sur la voie publique.

Nous vous rappelons que durant les séances d'entraînements, la présence des accompagnants n'est pas autorisée au bord du bassin ou dans les gradins. Le club ouvre l'accès aux accompagnateurs les 3 premières séances de la saison et chaque avant-dernière semaine précédant les vacances scolaires. Le calendrier vous sera communiqué en début d'année.

**Article 5 : Accès aux vestiaires et bassins** – Les nageurs doivent se présenter à la piscine dans un état de propreté convenable. Le maillot de bain est obligatoire. Les nageurs et les accompagnateurs sont tenus de retirer leurs chaussures avant de pénétrer dans les vestiaires et de les remettre au même endroit lors de la sortie.

Dans l'intérêt de la sécurité et du respect de l'intimité, l'accès aux vestiaires est strictement réservé aux adhérents du club et au personnel autorisé de l'association. Si votre enfant n'est pas autonome pour se déshabiller, vous devez utiliser les cabines mis à disposition dans les vestiaires de votre sexe. Les accompagnants ont l'interdiction d'entrer dans les vestiaires du sexe opposé au leur.

**Article 6 : Installations sportives** – Tout membre du club s'engage à respecter les installations sportives qui le reçoivent que ce soit pour les entraînements ou lors de compétitions. Outre les sanctions administratives, le club se réserve le droit de se faire rembourser par l'adhérent responsable le montant des dégâts causés

par celui-ci lors d'une utilisation anormale du matériel mis à disposition, ou d'une dégradation des installations sportives.

**Article 7 : Sécurité** – La détention d'objets dangereux est strictement interdite. Pendant les entraînements les vestiaires restent sans surveillance, il est donc conseillé de ne pas apporter d'objets de valeurs. Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de biens personnels (vêtements, objets divers et de valeur) pouvant survenir à l'intérieur des piscines. Il en est de même pour les véhicules des nageurs, des familles, des entraîneurs ou des dirigeants stationnés sur les parkings.

**Article 8 : Respect et discipline** – Tout membre se doit de s'adresser avec politesse et courtoisie à l'égard des bénévoles, des dirigeants, des salariés et des personnels municipaux des installations sportives fréquentées.

Dans l'enceinte ou aux abords de la piscine pour éviter tout accident, le chahut est interdit. Tout adhérent impliqué dans des cas graves (vols, insultes, non-respect du règlement de la piscine, etc.) amènera le bureau à prendre des sanctions rapides et sans appel, envers le ou les auteurs, qui pourront aller du simple avertissement à l'exclusion définitive du club. Le nageur ou ses responsables légaux s'il est mineur, seront informés par le Président ou, à défaut, un membre du bureau par les voies les plus rapides.

Interdiction des comportements fondés sur la violence, le racisme le harcèlement, la diffamation, la discrimination ou l'intimidation. Les pratiques dites « de bizutage » sont proscrites.

Interdiction aux nageurs de fumer, de consommer des boissons alcoolisées ou des produits illicites dans le cadre des pratiques du club.

**Article 9 : Section compétition** – Les nageurs inscrits en section compétition sont tenus de participer à tous les entraînements hebdomadaires de leur niveau (sauf impossibilité temporaire ou ponctuelle).

En début de saison, un calendrier des compétitions de la saison sera communiqué. L'entraîneur est seul juge des nageurs qui pourront être engagés sur les compétitions, en fonction des performances et de l'assiduité.

Tout nageur engagé dans une compétition est tenu de prévenir ses entraîneurs en cas de non-participation et ce, dans les meilleurs délais. Le club se réserve le droit

de demander aux nageurs ne se présentant pas le remboursement des frais d'engagement et de forfait facturés par l'organisateur de la compétition.

Lors des compétitions, les nageurs doivent porter obligatoirement l'équipement du club mis à leur disposition. Les nageurs qui bénéficient d'un équipement négocié avec les sponsors s'engagent à le porter dans son intégralité, et uniquement celui-ci, lors de toutes les compétitions auxquelles ils participent.

Il est impératif d'avoir un respect absolu des décisions des arbitres par les nageurs et les parents. Tenue exemplaire lors des déplacements extérieurs au club (compétitions, stages) quel que soit le lieu (hôtels, bassins nautiques, transport).

Les frais liés aux déplacements (hébergement, transport et nourriture) sont à la charge des nageurs ou de leurs parents (cf. tableau détaillé de répartition des frais), sauf dispositions particulières.

Pour chaque compétition, la FFN exigent un nombre d'officiels pour chacun des clubs engagés. En l'absence d'officiel, dans le meilleur des cas, le club est pénalisé par des amendes, dans le pire des cas, la compétition peut être annulée. C'est pourquoi il est demandé aux parents des compétiteurs de s'investir en tant qu'officiels (chronométreur ou juge) sur 1 à 2 compétitions minimum par an. Les formations sont dispensées gratuitement par les responsables de la fédération.

**Article 10 : Droit à l'image et Protection des données informatiques** – Dans le cadre de sa politique de communication, et afin de réaliser la promotion de ses activités et animations, le club peut être amené à utiliser des photographies des adhérents. Ces photos sont strictement réservées à un but non commercial (Affichage, journal, publication sur le site internet ou divers médias sociaux du club).

Le NOF met en œuvre un traitement automatisé des informations nominatives concernant chaque adhérent. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de la loi du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

**Article 11 : Sanctions** – Le présent règlement intérieur s'applique à tous les adhérents, nageurs, représentants légaux, officiels, stagiaires, entraîneurs et membres du CA. Tout membre se faisant remarquer par

l'inobservation du présent règlement, par toute conduite ou manquement ternissant l'image du club pourra être exclu de manière provisoire ou définitive par le président après audition et décision du Bureau.

Toute situation non prévue dans ce règlement intérieur sera soumise à l'arbitrage exclusif du Président, du Bureau ou du Conseil d'Administration en fonction de son importance.

En cas de litige dont l'issue ne pourra être trouvée d'un commun accord, le club pourra demander les conseils et l'intervention de son avocat. De même, la partie adverse pourra se faire assister d'une personne de son choix.

Le présent règlement annule et remplace tout règlement intérieur antérieur.

### **Le bureau du Neptune Olympique Frontignan**

Je,

soussigné(e).....

ou représentant légal de

.....

déclare avoir lu et accepté le règlement intérieur du NOF.

*Signature, suivie de la mention « lu et approuvé »*